Commune de Saint-Gervais les Bains (Haute-Savoie)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Département de la Haute-Savoie
Arrondissement de Bonneville
Canton du Mont Blanc

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU 05 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq octobre mai à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration régulièrement convoqué le onze septembre, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc PEILLEX.

Etaient présents : Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Président, Mesdames Claudette ABBE-DAVOINE, Catherine BURATTI, Laura CHAUVIERE, Simone DRONY, Hortense DURANTON, Cécile MANHES, Morgane MARC'H, Thérèse PASTORE, Catherine PENZ et Marie-Reine ZAGO et Messieurs Clément BERRUEX, Jean-Marie DURINDEL et Thierry NICOUD.

Avait donné pouvoir de la représenter :
Madame Marie-Christine FAVRE à Madame Catherine PENZ.

Excusées : Mesdames Charlotte HUGRON et Dominique VIALLET.

Assistaient également à la séance : Madame Elise ARNAUDEAU, agent administratif du CCAS et Monsieur Jean-Michel BALLARD, Directeur Général des Services.

Il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du Code des Collectivités territoriales. Monsieur Jean-Marie DURINDEL, ayant été désigné à l'unanimité pour remplir ces fonctions, les a acceptées.

Le procès-verbal du 22 mai 2026 est soumis à approbation, il est arrêté à l'UNANIMITE.

N° 2026/21

RENOUVELLEMENT DE L'ALLOCATION DE TRANSPORT POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2026/2027

Nombre de membres :
Afférents à la Commission Administrative : 17
En exercice : 17
Quorum : 8
Présents : 14
Pouvoirs : 1
Votants : 15

Délibération télétransmise le :
Mise en ligne du .....au .....
Délibération exécutoire le :

JMD

HÔTEL DE VILLE - 50 AVENUE DU MONT D'ARBOIS - 74170 SAINT-GERVAIS LES BAINS - FRANCE
T+33(0)4 50 47 75 66 - F+33(0)4 50 47 75 73 - www.saintgervais.com - mairie@saintgervais.com
Bureau d'Etat Civil du Fayet – 49 rue de la Poste – T+33 (0)4 50 78 27 69 - F+33 (0)4 50 47 51 64
Bureau d'Etat Civil de Saint-Nicolas – T+33 (0)4 50 93 20 63 - F+33 (0)4 50 93 24 33

Commune de Saint-Gervais les Bains (Haute-Savoie)

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU 5 OCTOBRE 2026

N°21

RENOUVELLEMENT DE L'ALLOCATION DE TRANSPORT POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2026/2027

Rapporteur : Monsieur Le Président

Devant l'augmentation importante du prix des cartes de transport scolaire, la commission administrative avait adopté en 2004 le principe d'une aide financière pour les familles aux revenus modestes, sous forme d'une allocation de 30 € par enfant transporté.

Cette aide, reconduite chaque année depuis lors, avait été portée à 33 € en 2006, à 36 € en 2009, à 37 € en 2010, à 40 € en 2015, à 42 € en 2017 et à 45€ en 2023.

La communauté de communes du Pays du Mont Blanc ayant modifié ses tarifs (130 € pour la rentrée 2026), il est demandé à la commission de statuer sur l'allocation de transport pour la rentrée 2026/2025.

ENTENDU l'exposé,

Il est proposé au Conseil d'Administration

- **DE FIXER** l'allocation de transport pour la rentrée 2026/2025 à un montant de 48 euros selon les mêmes conditions d'attributions.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble sis 2 Place de Verdun, BP 1135, 38022 GRENOBLE, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Conseil d'Administration, Monsieur Le Président entendu, et après en avoir délibéré, ADOPTE cette proposition à l'unanimité.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,

Le secrétaire de séance,

Jean-Marie DURINDEL

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL
ST GERVAIS LES BAINS 74170

Jean-Marc PEILLEX